



CGT Educ'Action 63
FSU-SNUipp 63
Sud Education 63

Clermont-Ferrand, le 5 septembre 2024

Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education Nationale du Puy-de-Dôme

Mesdames et Messieurs les IEN du Puy-de-Dôme

Monsieur l'IA-DASEN,
Mesdames et Messieurs les IEN,

Nous tenons à vous informer d'une action nationale intersyndicale concernant les évaluations nationales standardisées à tous les niveaux.

Dans le cadre du « Choc des savoirs », des évaluations sont désormais créées pour tous les niveaux de l'école élémentaire. Ces évaluations conçues à rebours des recherches didactiques et pédagogiques sont un affront de plus aux professeurs des écoles. En effet, tant les items évalués, que la formulation des consignes adressées aux professionnels de l'Education que nous sommes montrent une volonté de confiscation de notre expertise professionnelle, voulant transformer les enseignant·e·s en simples exécutant·e·s de consignes dénuées de visée à long terme pour l'Ecole publique et pour nos élèves.

De plus, des évaluations obligatoires et à visée statistiques existent d'ores et déjà. En effet, les panels statistiques sont un outil de suivi de cohortes représentatives de chaque promotion d'élèves. Les évaluations nationales standardisées sont donc un outil superfétatoire.

En outre, le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation indique que les professeurs des écoles doivent :

- « - construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
- faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.
- inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation. »

Ce texte officiel reconnaît donc qu'en tant que praticien·ne·s expert·e·s des apprentissages – termes officiels dudit référentiel – nous sommes les plus à même d'élaborer des évaluations permettant d'accompagner au mieux nos élèves.

Aussi, nos trois organisations syndicales vous appellent à respecter la lettre et l'esprit de ces textes, ainsi que l'expertise des professeurs des écoles qui ne feront pas passer les évaluations nationales standardisées à leurs élèves.

Nous accompagnerons nos collègues qui ont souhaité, comme leur liberté pédagogique le leur permet, développer d'autres stratégies d'évaluation.

Veuillez agréer, monsieur l'IA-DASEN, mesdames et messieurs les IEN, nos salutations distinguées,

Les représentant·e·s des organisations syndicales
CGT Educ'Action 63
FSU-SNUipp 63
Sud Education 63